

# Appel à la paix

Un comité de la Paix à l'UQAM? Rien de moins qu'une nécessité selon Ginette Kerouac, étudiante en science politique, qui souhaite de tout son cœur que son rêve devienne réalité cette année.

«Le problème de la paix concerne tout le monde, affirme-t-elle: étudiants, professeurs, employés. Si les universitaires qui sont les penseurs de demain et d'aujourd'hui ne s'y intéressent pas, qui donc le fera? Et pas question de se cloisonner entre étudiants seulement! Il m'appar-

raît essentiel que ce comité soit ouvert à tous les intervenants de l'UQAM, de tous les secteurs.»

Il est encore trop tôt pour en définir les modalités d'action. Pour l'instant, un premier appel a été lancé à une cinquantaine de personnes. Dix d'entre elles se sont présentées à la première rencontre: quelques professeurs réguliers et chargés de cours, quelques étudiants en histoire, science po, sciences juridiques, travail social. Leur premier objectif: établir une charte qui permette

d'effectuer par la suite en bonne et due forme une demande de reconnaissance d'association.

Second objectif: le recrutement. D'ici quelques semaines, Mme Kerouac et d'autres participants de la première heure tiendront kiosque sur la place publique afin de fournir des informations et solliciter l'adhésion de membres. «Les comités de la paix sont nombreux au niveau collégial, observe-t-elle. Il est temps que les universités emboîtent le pas.» Les intéressés peuvent



communiquer avec Mme Kerouac au 481-0807.

D'ici à la première convocation des membres, tous ceux qui sont préoccupés par le sort de la planète sont invités à se joindre à la Grande marche pour la Paix, le samedi 22 octobre à 13h. Lieu du départ: Carré Dominion. Point d'arrivée: le parc Jeanne-Mance. L'on sait que cette manifestation a lieu dans le cadre de la semaine mondiale sur le désarmement proclamée par l'ONU et que de semblables rassemblements se tiendront partout dans le monde. «Riches comme nous le sommes, tous ensemble, nous pouvons tout faire. Nous avons en notre pouvoir de faire la paix entre nous, de guérir notre pays natal, la Terre entière.»

D.N.

## Aux sciences, hausse de 42% de la population étudiante

La famille des sciences enregistre une augmentation globale de 42% cet automne, pour un total de 4 429 étudiant(e)s. La hausse se répartit à 17% aux bacc. et à 78% dans les certificats. En termes d'étudiants-cours, elle se chiffre à 27%. Dans le détail, comment se ramifie le 42%?

Le seul certificat en informatique appliquée à l'enseignement compte plus de 700 étudiant(e)s.

Comme le spécifie le vice-doyen à la famille des sciences, M. Jacques Lefebvre, ce programme est dispensé dans le milieu même des commissions scolaires à des regroupements d'enseignants et pourvu que sur place, il y ait suffisamment de micro-ordinateurs.

Au certificat en enseignement des mathématiques et des sciences au primaire, 337 étudiant(e)s se sont inscrit(e)s, soit une hausse de 73% par rapport à l'automne dernier, alors qu'il y avait 194 étudiant(e)s. A l'instar du précédent certificat, ce programme est enseigné à des groupes d'éducateurs directement en milieu scolaires.

Au certificat en micro-processeurs, les inscriptions sont passées de 118 à l'automne 82 à 265 à l'automne 83: un accroissement de 124%. Au bacc. en mathématiques, 157 étudiant(e)s à l'automne 82, à comparer à 234 en septembre 83, soit 49% de plus.

(suite en page 2)

## Le mythe démythifié

Luc Brisson, philosophe, chercheur à l'INRS en France, donnera une conférence publique à l'UQAM jeudi, 20 octobre à 20 heures (salle A-2885), sous le titre: «Le discours du mythe».

M. Brisson, Québécois d'origine, travaille depuis de nombreuses années à Paris. On lui connaît plusieurs ouvrages, dont: «Platon: les mots et les mythes», paru chez Maspéro. Le professeur Georges Leroux, du département de philo, souligne que le passage de Luc Brisson chez nous est important: «C'est un spécialiste de première force. Son interprétation de la mythologie est singulière. En cela, il se démarque des Vernant et Detienne. L'exposé de Luc Brisson se veut d'ailleurs une

critique du discours de Detienne sur la mythologie.»

M. Brisson est invité du département de philosophie.



## Fraude, plagiat, tricherie: le comité de discipline est formé

Par définition, le travail confié à un comité de discipline est difficile. Délicat. Ingrat. Nécessaire? Cela ne fait aucun doute dans la tête de sa présidente, Mme Danielle Desbiens, doyenne adjointe des études de 1er cycle et mandataire du doyen dans ce dossier. «La responsabilité d'une université ne se limite pas à la production et à la transmission des connaissances. La formation qu'elle dispense doit être globale. Les étudiants doivent apprendre à travailler, à respecter une certaine éthique, à faire appel aux ressources autour d'eux, à se faire confiance. Car cela s'apprend pour longtemps.» Mme Audet-Lapointe, adjointe au secrétaire général, mandataire de ce dernier et secrétaire dudit comité, ajoute: «Lorsque l'Université décerne un diplôme, elle s'en porte garante devant la société, les employeurs, les corporations professionnelles. Si elle tolère le manque de droiture chez l'étudiant, si elle fait preuve de laxisme lorsque l'éthique la plus élémentaire n'est pas respectée, elle devient en quelque sorte partie à cette faute.»

D'où la nécessité de mettre l'accent sur la prévention, de dire aux étudiants à quoi ils s'exposent lorsqu'ils prennent le risque de commettre un acte de plagiat, de fraude, de tricherie, de copiage, de falsification de document. Les sanctions prévues vont du simple avertissement à l'exclusion de l'Université, en passant par l'annulation de l'épreuve, l'échec du cours, la suspension pour une ou plusieurs sessions et l'exclusion du programme.

Le nouveau comité de discipline vient tout juste d'être formé. Il résulte de l'abrogation de l'article 3.18 et de l'annexe 4 du Règlement des études de 1er cycle, et de son remplacement par l'article 12. Et contrairement à son prédécesseur dont les recommandations de-

vaient être intérimées par la commission des études, il dispose d'un pouvoir décisionnel. En effet, seuls les cas d'exclusion seront portés devant le conseil d'administration qui en disposera.

Le comité est élargi: trois membres professeurs s'ajoutent aux trois représentants de l'administration. Il s'agit de MM. Jean-

l'exercice de son mandat, d'un principe élémentaire de justice: aucune sanction ne sera prononcée à l'encontre d'un étudiant à moins qu'une preuve «hors de tout doute raisonnable» ne soit établie.

Les droits de l'étudiant à ce chapitre? La confidentialité de son dossier, bien sûr. Mais aussi, le droit d'être informé de la nature exacte de la plainte formulée



Mesdames Danielle Desbiens et Madeleine Audet-Lapointe.

Marie Bouchard (formation des maîtres), Jean-Charles Chébat (sciences de la gestion) et Robert Dupuis (sciences). M. Maurice Poudrette, professeur du secteur des lettres, agira comme membre substitut en cas d'absence de l'un de ses confrères. Mme Micheline Caya, adjointe au registraire et mandataire de celui-ci, est également membre du comité.

Ce dernier s'inspirera, dans

contre lui; d'être entendu par le comité ou le conseil d'administration, selon le cas; de poursuivre ses études tant que la décision n'a pas été rendue; de demander un nouvel examen de son cas sur présentation de faits nouveaux, etc. Chose certaine, il a tout intérêt à lire attentivement le nouvel article 12 du Règlement (voir tableau). Rappelons qu'au cours des trois dernières années.

(suite en page 4)

Rôtisserie

Au Poulet Doré

340 est, rue Sainte-Catherine 288-2441

près de Saint-Denis

## «Les thérapies au Québec»

Au canal 26 (Câble-TVJQ), M. Gilbert Tarrab, professeur aux sciences administratives, anime une série d'émissions sur le sujet «Les thérapies au Québec».

L'horaire: lundi à 21 heures, mardi à 23h., jeudi à 22h30 et samedi à 21h30. Chaque émission dure une demi-heure. Voici la liste des entrevues:

- semaine du 10 octobre: le Dr Julien Bigras, psychanalyste dissident;
- semaine du 17 octobre: Renée Sabourin et la thérapie brève;
- semaine du 24 octobre: Ernest Godin et la Gestalt-thérapie;
- semaine du 31 octobre: Claude Brodeur et Jean-Yves Roy, psychanalystes orthodoxes;
- semaine du 7 novembre: Aimé

Hamann et l'abandon corporel; -- semaine du 14 novembre: Jacqueline Prud'homme et la thérapie familiale;

-- semaine du 21 novembre: Denis Royer et la bio-énergie;

-- semaine du 28 novembre: Denise Roussel et les phénomènes PSI;

-- semaines du 5 et du 12 décembre: Ginette Marcil et la thérapie behaviorale à Domrémy (toxicomanes).

Les entrevues feront l'objet éventuellement d'une publication, ce qui permettra d'inclure les thèmes de deux émissions déjà passées, l'une portant sur la psychanalyse lacanienne et l'autre, sur les drogués au Portage.

## La parole est à l'«Action»

Les étudiants et étudiantes en sciences comptables de l'UQAM viennent de se doter d'un journal d'information. En effet, «L'Ac-

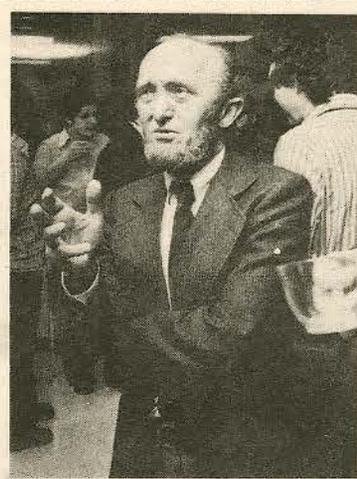
### RECTIFICATIF

Les conférences de la série «Informatique et société» ont lieu à 19h30 les jeudis soirs, dans la salle Marie-Gérin-Lajoie du pavillon Jasmin, et non à 17h30 comme l'annonçait l'Uqam hebdo dans sa livraison du 3 octobre. Pour chaque conférence, les étudiants et le personnel de l'UQAM intéressés d'y assister doivent se procurer un laissez-passer, en se présentant au local du module d'informatique de gestion (salle 5800 du pavillon Carré Phillips).

tion», vol. 1 no 1, a vu le jour tout récemment et l'une des premières initiatives de la nouvelle feuille est de mettre de l'avant «PINES-COQAM», sigle qui encapsule le «Projet d'intégration des nouveaux(elles) étudiant(e)s en sciences comptables de l'UQAM.»

Bi-mensuel, «L'Action» se propose entre autres de favoriser le sentiment d'appartenance au module de sciences comptables en faisant connaître les activités modulaires, départementales, et bien sûr, les divers projets de l'association des étudiant(e)s du module de sciences comptables (AEMSCO).

Soit dit en passant, les responsables de l'intégration à la vie universitaire s'appellent des intégrant(e)s.



## Albert Jacquard fait salle comble

C'est devant un auditoire attentif et emplissant à pleine capacité l'auditorium du pavillon Lafontaine que le généticien de renom Albert Jacquard prononçait récemment une conférence sur la génétique et l'hérédité.

Auteur de nombreux ouvrages notamment sur la génétique des populations, ce chercheur aux préoccupations humanistes n'est pas un inconnu à l'UQAM. M. Jacquard y a en effet donné plusieurs causeries dans le passé.

## Science et technologie

Madame Donna Mergler, professeure au département de sciences biologiques, a été nommée membre du Conseil de la science et de la technologie du Québec.

L'organisme avise le ministre de la Science et de la Technologie sur toutes questions relatives à l'ensemble du développement dans ce secteur au Québec. Il sollicite ou reçoit les requêtes,

## Sus au bottin téléphonique!

Je viens de recevoir la dernière édition du bottin téléphonique de l'UQAM. J'ai au moins trois raisons, dans son état actuel, de dénoncer sa mise en circulation.

1) Le petit caractère utilisé est une injustice flagrante à l'égard des plus de 40 ans, c'est quasi illisible. 2) On n'y trouve pas d'index général qui en rendait la consultation rapide, cela malgré les représentations de plusieurs personnes au cours des années. De façon explicite, un bottin se pagine de 1 à n (n étant le numéro de la dernière page) et non en recommençant la pagination à chaque section. 3) J'ai eu la surprise de constater que le laboratoire d'archéologie qui y figurait depuis une décennie, a été supprimé du bottin à cause d'une interruption de service qui a fait

retirer nos numéros du fichier informatique pendant quelques heures (pour le labo) ou quelques semaines (pour les professeurs qui y sont rattachés).

Ceci n'est pas une excuse, car les informaticiens n'ont qu'à programmer leur machine en conséquence.

Je suggère donc aux intéressés de faire un appel général à tous ceux qui voudraient obtenir le retrait de ce bottin et son remplacement par un outil de travail pratique et efficace. Un mois devrait suffire.

Gilles Tassé  
responsable du laboratoire  
d'archéologie de l'UQAM

## Mise au point

Une malencontreuse erreur dans le texte «Un module, un PVM» de la dernière parution alliait les propos de la responsable du groupe Amnistie Internationale Uqam aux informations sur les PVM. Il ne faudrait pas en conclure pour autant que les projets de vie modulaire franchiraient les frontières de notre continent!

Après avoir signalé que Johanne Fortin, animatrice à la vie étudiante, recevait les projets, en vérifiait la pertinence,

distribuait les sommes (un maximum de 1 000\$ par module chaque année), recueillait les bilans financiers, il aurait fallu lire: «La personne ou l'instance qui signifie son accord aux proposeurs de projets s'en porte garante. Pour l'instant, Joanne Fortin souhaite que les 51 modules participant au programme, que les étudiants qui ont déjà des projets précis les soumettent dès maintenant, que les modules prévoient déjà la rentrée de janvier, que tous ceux qui ont besoin d'information communiquent sans hésiter au 282-3579.» N.D.L.R.

## ETS

A titre de personnes désignées par le conseil d'administration de l'UQAM, ont été nommés au conseil d'administration de l'École de technologie supérieure (ETS): M. Jacques Lefebvre, vice-doyen de la famille des sciences, pour un second mandat; M. Gilbert Dionne, doyen des études de 1er cycle en remplacement de Madame Claire McNicoll, pour un premier mandat, ainsi que M. Guy Gélinau, vice-recteur, pour un premier mandat, en remplacement de M. Jean Ménard.

## L'Uqam hebdo

**Editeur**  
Le service de l'information et des relations publiques.  
Université du Québec à Montréal  
Case Postale 8888, Succursale «A»  
Montréal, Qué., H3C 3P8

**Section information-publications**  
Rédaction: Claude Asselin, Claire Gauthier, Denise Neveu, Hélène Sabourin.

Coordination: Claude Asselin, Hélène Sabourin.  
Tél: 282-6179

L'équipe de rédaction a l'entière responsabilité du contenu du journal qui n'engage en rien la direction de l'Université du Québec à Montréal.  
**Publicité:** Micheline Chartier  
Tél: 282-6179

**Photographies,** Gilles St-Pierre, Roger Bernard, service d'audiovisuel.  
**Lettres à l'Uqam**

Les lettres à l'Uqam doivent avoir au maximum 25 lignes dactylographiées, parvenir au journal le mardi à midi, précédant la date de publication, et porter la signature de leur auteur.

**Dépôt légal**  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
ISSN 0714-6973

La reproduction des articles, avec mention obligatoire, est autorisée sans préavis.

# COMMUNIQUE DU SECRETAIRE GENERAL

Conformément aux dispositions de la Politique de reconnaissance des associations étudiantes à vocation générale (chapitre III.2), L'ASSOCIATION ISLAMIQUE DES ETUDIANTS(ES) DE L'UQAM (A.I.E./U.Q.A.M.) demande à être reconnue officiellement comme organisme à vocation générale.

L'A.I.E./U.Q.A.M. ayant satisfait aux exigences préalables, telles que stipulées dans Politique de reconnaissance des associations étudiantes à vocation générale, les étudiant(es) islamiques de l'UQAM seront invités, lors du prochain processus d'inscription à la session hiver 1984, à adhérer ou non à L'ASSOCIATION ISLAMIQUE DES ETUDIANTS(ES) DE L'UQAM.

Le montant de la cotisation demandé par L'ASSOCIATION ISLAMIQUE DES ETUDIANTS(ES) DE L'UQAM est de 3,00\$ en argent comptant payable au moment des inscriptions.

L'adhésion d'un étudiant à L'ASSOCIATION ISLAMIQUE DES ETUDIANTS(ES) DE L'UQAM est valide pour une session.

Me Pierre Brossard  
Secrétaire général

(Science... suite de la page 1)

Les clientèles étudiantes en informatique de gestion (certificat ainsi que bacc., option math-info) sont en voie de se stabiliser autour de 1450 à cause du plafond amené par le contingentement.

Quant au certificat nouvellement ouvert en sciences et techniques de l'eau il a déjà attiré une quarantaine d'étudiant(e)s, même si le temps a manqué pour le faire

connaître au cours de l'été dernier, «ce qui vaut aussi pour quelques autres de nos certificats», note M. Lefebvre.

Enfin, au bacc. en physique, les effectifs ont grossi de 18%, pour un total de 69 étudiant(e)s, tandis que la montée est de 9% en chimie-biochimie.

C.A.

## AVIS DE VACANCE

### Sous-commission du premier cycle

Je vous avise par la présente qu'il y a vacance au poste de représentant du secteur des sciences de la gestion à la Sous-commission du premier cycle.

Sont éligibles les professeurs occupant ou ayant occupé un poste de directeur de département.

Les candidats à ce poste doivent faire parvenir leur lettre de candidature et un curriculum vitae abrégé au secrétaire général avant 17 heures le 28 octobre 1983, au C-8900.

*M. Audet-Lapointe*

Madeleine Audet-Lapointe  
Adjointe au secrétaire général

# Telles villes, telles morts

Tous les malades ne consultent pas nécessairement le médecin; les habitués des salles d'attente ne sont pas nécessairement tous malades... Aussi, pour le géographe de la santé, le facteur de la morbidité peut difficilement être appréhendé. La mortalité demeure le plus important — quoique partiel — indicateur de la santé publique, parce que le plus mesurable: pour chaque citoyen qui meurt, riche ou pauvre —, personne n'y échappe —, est émis un certificat de décès sur lequel les causes sont identifiées.

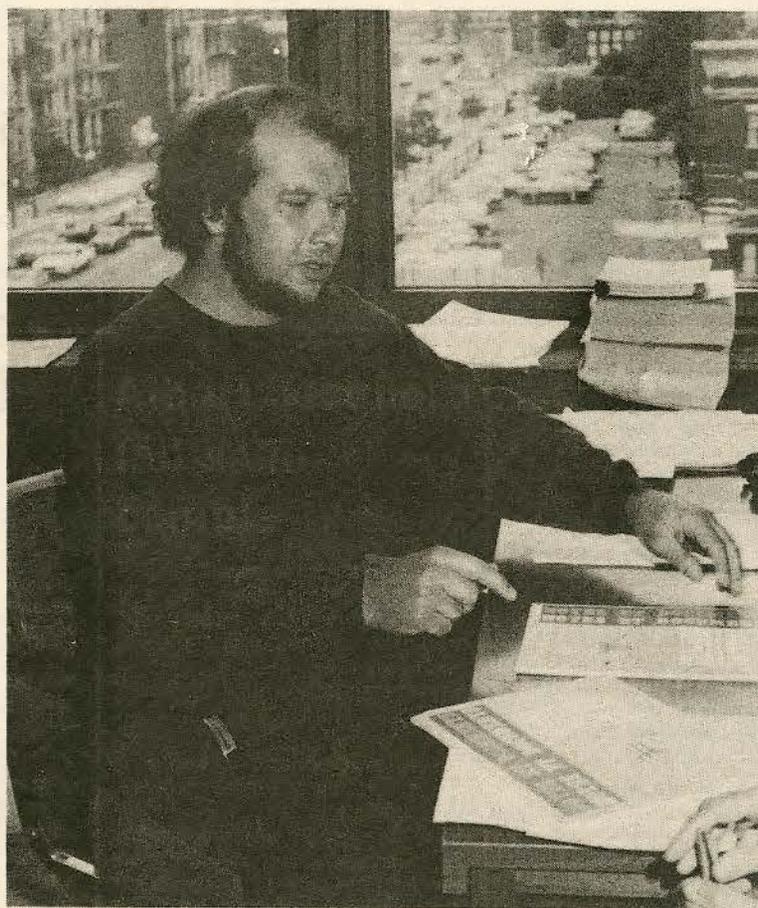
Poursuivant sa quête d'indices comparatifs de mortalité d'un endroit à un autre, M. Luc Loslier (du département de géographie) publiait récemment les résultats de ses recherches sur «Villes et santé au Québec et au Canada». L'étude couvrait les 78 villes canadiennes qui comptaient plus de 25 000 habitants en 1976. L'hypothèse de base: selon les principales fonctions d'une ville qui en déterminent le caractère, on peut observer des mortalités différentes par leurs causes et leur intensité.

Première étape: regrouper les villes en groupes fonctionnels homogènes. Les agglomérations ont été classées selon leurs fonctions en tertiaires d'affaires,

tertiaires politiques, à prépondérance industrielles, manufacturières (avec diversification des activités), minières. Deuxième étape: créer une statistique de mortalité sur la base de ces groupes.

Hypothèse confirmée: les fonctions urbaines dominantes semblent entraîner une diversité d'environnements et de comportements — milieux et modes de vie — plus ou moins pathogènes, aux effets déterminants sur la santé publique. Les disparités de mortalité entre les groupes existent bel et bien; elles sont particulièrement marquées chez les hommes; les indices les plus faibles se retrouvant dans les groupes urbains tertiaires, un peu plus élevés dans les groupes manufacturiers et plus encore dans le groupe minier. Beaucoup plus de cancers de la trachée, des bronches et des poumons, par exemple, chez les hommes de Sudbury, Timmins, Thetford Mines que chez ceux de la ville de Québec, de type de services administratifs. Mais aussi plus de mortalité due à des maladies cérébro-vasculaires ou ischémiques du cœur.

Comptant le plus de villes minières et manufacturières, le Québec et l'Ontario sont nettement les plus mal en point. La plus forte concentration du prolé-



M. Luc Loslier, chercheur en géographie de la santé.

ariat industriel du Canada se retrouve en effet dans ces deux provinces, pour des raisons d'ordre historique, social, économique. Particulièrement au Québec, l'industrie est vieillie, souvent insalubre, la main d'oeuvre peu ou pas formée, mal rémunérée. Toutes conditions produisant une fréquence excessive de la mortalité.

Cette exploration partielle du vaste domaine des facteurs des disparités sociales et spatiales de santé a été réalisée grâce à une subvention du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et publiée dans la série «Notes et documents» du département de géographie de l'UdeM. MM. François Moquin, Max Charlier et Luc Vaillancourt ont secondé M. Loslier dans son travail.

Membre d'un groupe de recherche du CERSE (Centre d'études et de recherches en sciences de l'environnement), M. Loslier compte étudier cette année l'évolution comparative de la mortalité générale et de la mortalité infantile au Québec. «En géographie de la santé, conclut-il, il faut régulièrement prendre des instantanés pour faire le point sur la situation.»

D.N

## Colloque en éducation

# La recherche, un moyen d'apprentissage?

La question de l'articulation de l'enseignement des contenus en didactique des sciences humaines à l'université et l'enseignement des méthodes de recherche, vieille comme l'UQAM, risque de recevoir ces jours-ci une impulsion nouvelle. La cellule didactique du département des sciences de l'éducation y consacre en effet cette semaine cinq jours de colloque avec des professeurs d'universités de France et du Canada.

La recherche est-elle en soi un moyen d'apprentissage? Doit-on dispenser aux étudiants des cours sur les méthodes de recherche ou développer leurs habiletés en les plongeant dans des situations de recherche? Comment réconcilier dans les pratiques pédagogiques l'apprentissage des savoirs et celle des méthodes de recherche? L'abolition des barrières entre l'enseignement des savoirs théoriques et celui de la recherche entraîne-t-elle des conséquences sur les cursus, progressions et pratiques pédagogiques quotidiennes?

Telles sont les interrogations principales qui nourriront les réflexions de la trentaine de chercheurs de l'UQAM et de Paris VII (qui cheminent ensemble depuis bon nombre d'années) mais aussi de l'UdeM, de l'UQAC, d'Ottawa, de Moncton, de McGill, de l'Ontario Institute for Studies in Education, du Centre national de la recherche scientifique (Paris), de l'Association canadienne des chercheurs en éducation, de la Fédération canadienne des sciences sociales.

Quelques titres de communications des professeurs de l'UQAM: «Au premier cycle: apprendre avant de chercher», (Robert Lahaise, histoire); «Des modèles d'apprentissage à-par la recherche», (Rachel Desrosiers, sciences de l'éducation); «L'autoformation de l'étudiant-maître» (Jean-Claude Dupuis, sciences de l'éducation). A la première séance de travail; «L'apprentissage de la recherche: état de la question» (Geneviève

MM. Michel Allard, Pierre Ansard, Guy Allard (responsables du comité d'organisation) de même que les autres membres qui en ont assuré la préparation espèrent que ces assises ouvriront l'enseignement universitaire aux pratiques de recherches, favoriseront une analyse plus raffinée des difficultés rencontrées dans ce domaine, créeront entre universités un réseau d'échanges et de communications soutenues.



Quelques membres de l'équipe responsable du colloque.

Racette, sciences de l'éducation); «Les illusions méthodologiques» (Gilbert Vaillancourt, sciences de l'éducation). Parmi les participants de l'extérieur: «L'invention de questions en sciences sociales» (Pierre Ansard, Paris VII); «Et la question, vaut-elle la réponse?» (Graham Kelsey, University of British Columbia); «L'analyse des données... une vraie révolution» (Les McLean, Ontario Institute for Studies in Education).

Ce colloque a été rendu possible grâce aux subventions accordées par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada, l'Université de Paris VII, le décanat des études avancées et de la recherche et le département des sciences de l'éducation de l'UQAM.

D.N.

## Le GIERF

# Un second souffle

Au seuil d'une nouvelle année universitaire, les membres du Groupe interdisciplinaire pour l'enseignement et la recherche sur les femmes entreprennent de redéfinir leurs objectifs, d'élargir leur mandat et de diversifier leurs activités. Bien entendu, elles continueront de gérer et de parfaire la série de cours sur la condition féminine mise au point au fil des ans: huit sont offerts cet automne et dix autres seront au programme à la session d'hiver. Mais de nouveaux projets sont aussi en marche: la création possible d'un Laboratoire de recherche pluridisciplinaire sur la condition des femmes, et l'organisation d'un important colloque, une responsabilité déléguée par l'Institut canadien de recherches appliquées sur les femmes (ICRAF). Celui-ci a en effet choisi de tenir pour la première fois une rencontre pan-canadienne à Montréal.

Le thème: «Femmes: images et modèles». Les dates: 10, 11 et 12 novembre. Entre 500 et 600 participants et participantes sont attendus de divers milieux universitaires et artistiques, mais également, militants. Le GIERF assume l'entière responsabilité du colloque et compte plusieurs membres sur le comité d'organisation: Mme Evelyne Tardy, professeure au département de science politique, coordonnatrice du dossier; Mme Isabelle Grémy, professeure au département de sociologie, coordonnatrice du GIERF; Mme Anita Caron, directrice du module des sciences religieuses. De l'UQAM également, Mme Léa Cousineau, responsable du Protocole UQAM-Relais-Femmes (services à la collectivité), et Mme Carlotta Thibault, de Relais-Femmes. Plusieurs représentantes des universités québécoises et canadiennes sont aussi membres de ce comité.

Une subvention de démarrage du Fonds institutionnel de recherche a été versée pour ce projet dont la réalisation nécessitera un soutien substantiel de la part des organismes subventionnaires.

«Le thème retenu est très riche, de commenter Mme Isabelle Grémy, et permettra d'exprimer la diversité des approches sur la condition féminine. Nous voulons faire entendre une parole novatrice venant des femmes de différents milieux. D'où la place importante réservée aux militantes de la base qui constituent le mouvement social des femmes.»

Le projet de créer un Laboratoire interdisciplinaire de recherche sur la condition féminine en est par ailleurs à sa phase préliminaire. A titre exploratoire, une série de séminaires auront lieu tous les trois vendredis. A tour de rôle, des chercheuses exposeront leurs problématiques de recherche et leurs questionnements. Ces séances de travail seront ouvertes non seulement aux membres du GIERF, mais aussi aux étudiantes de la maîtrise et du doctorat travaillant sur la condition des femmes, ainsi qu'à d'autres membres de la collectivité universitaire. Mme Carole Simard, professeure au département de science politique, est responsable de l'organisation de ces rencontres. «Comme professeurs travaillant sur la condition féminine, explique Mme Isabelle Grémy, nous avons souffert d'un certain isolement dans le processus de recherche lui-même, isolement que les seuls cours sur la condition des femmes ne suffisent pas à briser. Nous ressentons le besoin de nous regrouper. Notamment, pour faire le point sur la subversion théorique que le questionnement féministe adresse aux différentes disciplines scientifiques.»

C.G

A la suite de multiples et patientes recherches sur le développement du nourrisson, Mme **Andrée Pomerleau** et M. **Gérard Malcuit** (département de psychologie) publiaient récemment «L'enfant et son développement» aux Presses de l'Université du Québec.

Dès la page couverture de ce volumineux ouvrage, les auteurs annoncent leurs couleurs: «Une étude fonctionnelle de la première enfance». Orientation explicitée en avant-propos: «...Nous avançons un mode différent d'analyse du développement, plus en ligne avec les conceptions fonctionnalistes qu'avec les théories structuralistes, cognitivistes ou psychanalytiques, qui constituent les cadres habituels dans ce secteur de la psychologie. Selon l'approche fonctionnelle que nous proposons, le développement des conduites se produit grâce à un ensemble d'interactions réciproques entre un organisme en croissance et son milieu... On



trouvera dans ce livre un souci constant d'identifier l'équipement de départ et les possibilités interactives qu'il permet, ainsi que la présentation de moyens d'action pour optimiser le développement harmonieux du jeune humain en croissance.»

Outre les chapitres d'introduction, de conclusion et de prospec-

tives, la publication est divisée en quatre parties: l'organisme humain (compétence de base, contrôle et exploration de l'environnement, processus d'acquisition, diversité et variations inter-individuelles); l'environnement (essais de définition, effets du premier environnement, environnement fonctionnel et optimal); un organisme social (éléments de socialisation, formation de liens sélectifs, expression et perception d'émotions, imitation et modelage, différenciation sexuelle des comportements); les débuts du langage (langage et communication, le système de réception, le système de production vocale).

Spécialistes du développement et de l'analyse du comportement, étudiants en psychologie, intervenants auprès de jeunes enfants, parents, salueront avec bonheur cette publication originale sur la psychologie du nourrisson, livrée en français.

D.N.

Carolle Simard

### L'administration contre les femmes

Boréal Express

Dans la fonction publique canadienne, comme dans l'entreprise privée, la discrimination fondée sur le sexe est toujours bel et bien présente. En dépit des programmes d'égalité des chances, en dépit aussi des règles supposément impartiales élaborées au

chapitre des procédures d'embauche, de la rémunération, de la promotion et du perfectionnement. C'est l'une des conclusions qui se dégagent de l'ouvrage de Mme **Carolle Simard**, «L'administration contre les femmes», publiée chez Boréal Express.

L'auteur fait ressortir que les fondements des inégalités sexuelles, en matière d'emploi, trouvent leurs sources dans les structures organisationnelles. A tous les niveaux de l'administration publique: «Ces fondements ne se réduisent pas à la misogynie des hommes politiques ou des hauts fonctionnaires.»

Mme Simard a choisi d'analyser spécifiquement le secteur public canadien. Pourquoi? En raison, dit-elle, des effectifs considérables et des particularités du recrutement. «Au niveau fédéral, près de 300 000 fonctionnaires sont régis par la Loi sur l'emploi

dans la fonction publique. Un peu plus de 90 000 d'entre eux sont des femmes, ce qui fait de l'administration fédérale le plus gros employeur canadien. A cela s'ajoute le fait qu'au fédéral, le système de recrutement et d'avancement basé sur le mérite fut mis en place il y a longtemps, presque au début du siècle.»

L'auteure précise toutefois que son étude aurait pu se faire dans la fonction publique québécoise qui présente des similitudes avec celle d'Ottawa. Là comme ailleurs, croit-elle, n'existent encore que «les femmes commis et les femmes alibis».

Carolle Simard, professeure en science po., a bénéficié de subventions du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et de l'UQAM pour la publication de son ouvrage.

H.S.

De quoi est-il question dans «Les opérations post-ordinantes»? Il est question des nombres ordinaux. Les mathématiques s'étaient fondées jusqu'ici sur les nombres cardinaux. M. Cailleux, géographe émérite, réhabilite les ordinaux - premier, deuxième, troisième, et ainsi de suite.

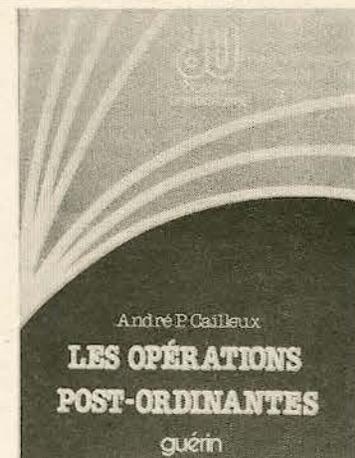
L'idée de départ, explique M. Cailleux, revient au scientifique Lucien Romani, et elle tient en quelques mots: «Pour fonder la théorie des ensembles, mieux vaut partir des ordinaux que des cardinaux.»

Les opérations faites à partir des nombres ordinaux sont simples, ce sont souvent des divisions. «Conformément aux vues de Romani, on commence par ordonner l'ensemble, en ce qui

concerne la grandeur (grec megethos) considérée, de la valeur la plus grande à la plus petite connues ou communément admises: c'est l'ordination. Nous qualifions de **post-ordinantes** les opérations auxquelles on peut alors se livrer sur un tel ensemble de valeurs, dans lesquelles l'ordre, le rang, jouent un rôle.» Les résultats, dit-il, sont étonnants, parfois saisissants, et ils forcent la réflexion.

Les opérations post-ordinantes s'appliquent aux ensembles les plus variés, allant des étoiles aux atomes, en passant par les plantes, les bactéries, et les hommes!

L'ouvrage de M. Cailleux va ravir les férus de mathématiques, nouvelles, les amateurs de casse-tête



chinois, et même les médecins et les philosophes. Il est paru chez Guérin, dans la collection Dossiers universitaires.

H.S.

### (Fraude, plagiat ...) suite de la page 1

la commission des études a examiné 43 dossiers et décrété des sanctions contre 62 étudiants.

Selon Mesdames Audet-Lapointe et Desbiens, l'étudiant ne doit pas s'imaginer qu'il court à sa perte si son cas est porté à l'attention du comité: l'ensemble des faits et des circonstances sont pris en considération. Il arrive souvent que les plaintes ne soient pas retenues, que les sanctions soient clémentes. «Notre objectif est essentiellement d'assurer aux étudiants un traitement humain et équitable.»

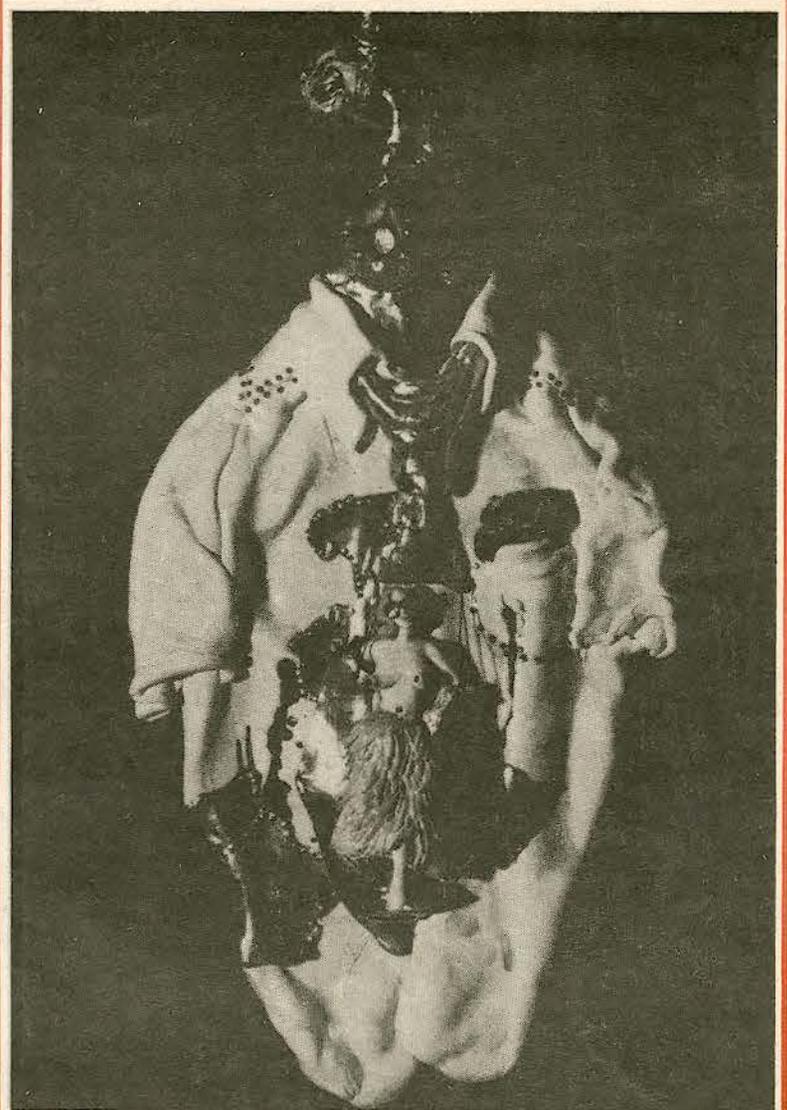
C.G.

Constituent, entre autres, une infraction à l'article 12 du Règlement des études de premier cycle:

- La substitution de personne lors d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation;
- L'utilisation totale ou partielle de texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence;
- L'obtention par vol, manoeuvre ou corruption, de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés,

ou encore d'une évaluation non méritée;

- La possession ou l'utilisation avant ou pendant un examen de tout document ou matériel non autorisé;
- L'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'un autre candidat;
- L'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle;
- La falsification d'un document.



## Le nu et l'érotisme dans l'art contemporain canadien

Peintures, sculptures, dessins, gravures, techniques mixtes, un tout d'une soixantaine d'oeuvres, ainsi que des photos d'artistes canadiens composent l'exposition qui se tiendra du 19 octobre au 1er novembre.

Des oeuvres de délectation, des oeuvres liées à l'imaginaire fantasmagorique. «Certaines, qualifiées d'érotiques, résident surtout dans une vision intime des choses souvent peu frappantes de prime abord, mais dont le glissement vers l'érotisme passe par un vocabulaire de symboles, de formes non érotiques comme tels, commente le directeur de la galerie, M. Luc Monette. Quant au nu, il a été considéré par les artistes comme un sujet plastique qui a sa propre justification. Il ne faut pas oublier toute la tradition transmise par l'académisme où le nu, figure parfaite, était le sommet de la méthode d'enseignement. Avec le XXe siècle, le nu quitte sa notion de genre pour s'incarner dans des oeuvres de

rupture, il devient un élément du vocabulaire plastique contemporain. Les influences conjuguées du cinéma, de la photographie sont véritablement présentes dans l'évolution stylistique de l'art du nu et de l'art érotique contemporain, et cela, tant au niveau d'un langage plastique que d'un environnement saturé d'érotisme. Il suffit de penser à la publicité.»

Le choix des pièces puise dans le répertoire de la Banque d'oeuvres d'art du Conseil des Arts du Canada. L'organisme achète des créations d'artistes contemporains et pour se constituer un fonds, les loue au domaine public. C'est ainsi qu'on peut voir de ces oeuvres dans les aéroports, les bâtiments de ministères et de quelques cégeps. Cependant, les pièces à caractère érotique correspondent assez peu aux goûts du client. Aussi demeurent-elles en entrepôt et sont rarement montrées. C'est l'occasion d'en prendre connaissance.

CA.

## Grand Montréalais en sciences



M. André Joyal

M. André Joyal vient d'être honoré du titre de Grand Montréalais de l'Avenir en sciences.

Professeur au département de mathématiques et d'informatique, M. Joyal recevait en 1982 le prix Urgel-Archambault de l'ACFAS pour ses travaux en mathématiques fondamentales. En congé sans solde, il est présentement Visiting Professor à l'Université Columbia de New York.